

1. Complément familial : Auriez-vous la possibilité que la déclaration puisse se faire par Intranet ou Internet comme pour le placement de l'intéressement ?

Direction : Non, car des pièces justificatives sont demandées aux salariés.

CFDT : On aura essayé, mais on ne perd pas espoir pour la prochaine fois.

2. Prime vacances : A-t-elle été versée à tous les salariés (Av : 1, 2 et 3) de la plateforme de Belle-étoile ?

Direction : Tous les avenants 3 et les salariés ex Rhodia services ne l'ont pas.

CFDT : Encore une belle bataille en perspective pour les nouveaux élu(e)s.

3. Solde des congés à fin Mai 2011 : Pourriez-vous nous indiquer le nombre de jours qui n'ont pas pu être pris ? Le nombre de dérogations qui ont été accordées par les différents services ? Et enfin, le nombre de jours qui ont été perdus par les salariés ?

Direction : Environ 20 salariés ont demandé un report, d'autres n'ont pas fait remonter de demandes de report : Ils sont donc perdus.

CFDT: sachant que la Direction ne connaît pas exactement le nombre de salariés impactés, nous vous conseillons d'être attentif à vos feuilles de paye...

4. A quoi correspondent les 6 axes des auto-évaluations «Rhodia Way» sur le Développement Durable, auxquels vous faites référence sur le Flash Info du lundi 11 Juillet faisant suite à l'accord sur l'intéressement groupe 2011-2013 ?

Direction : Pour Belle-étoile nous avons 3 Axes Rhodia Way : Collaborateur, Communauté et Environnement auto-évalués par notre Champion.

CFDT : On peut vous dire que la lecture du tableau est loin d'être simple. On espère que les «Champions Rhodia Way» mettront toute leur énergie afin que l'on puisse percevoir le maximum du bonus lors de la distribution du prochain intéressement.

5. Nous réitérons notre demande sur le maintien des équipes postées à 7 personnels Rhodia et des intérimaires pour les formations ou absences de longue durée ?

Direction : Cela a été fait.

CFDT : Ben !! Pas exactement. Entre ceux qui sont détachés et les personnes en maladie on a peut-être le nombre (Théorique) mais pas en pratique ☺

6. Pourquoi les AMP ne remettent ils pas les CVBO ou leur Passeport Individuel de Potentiel d'emploi aux salariés lors de leur entretien annuel d'activité ?

Direction : Cela a été fait dans chaque service. Bien vérifier les informations car certaines erreurs subsistent.

CFDT : L'accord DAMEC/GAMEC que la CFDT a signé au niveau du groupe en juin 2010, permet aux salariés de connaître leur parcours professionnel, évolution, coefficient et augmentations...

Vérifiez bien les renseignements et cette fois, c'est pas nous qui le disons ☺

7. Qu'attendez-vous pour respecter l'accord sur le statut de «remplaçant tout poste» ?

Direction : Une commission de suivi a eu lieu le 24 Août en présence d'une O.S. L'accord est respecté.

CFDT : La CFDT signe un accord afin de générer 2 emplois supplémentaires à l'atelier HMD/Sel et on organise une commission de suivi sur cet accord pendant les congés d'été sans qu'aucun élu de la CFDT ne soit présent. Nous avons demandé verbalement que le compte-rendu nous soit remis, mais il n'a pas encore été rédigé (2mois déjà), nous veillerons à ce que cela soit fait.

8. Nous réclamons des distributeurs de boissons fraîches et chaudes pour l'atelier Polaris !

Direction : Il faut en faire la demande au Chef d'atelier afin de déterminer un emplacement.

CFDT : Ben, on ira voir le Chef d'atelier

